

Voie pro

La seconde CAP

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE

Le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) est un diplôme professionnel national délivré par le Ministère de l'Education nationale. Il se prépare en 2 ans après la 3e, à temps plein pour le CAP AEPE. Il forme aux techniques et aux savoir-faire professionnels des métiers.

Le CAP AEPE est le premier niveau de diplôme pour exercer dans la petite enfance. C'est une formation accessible à tous ceux qui souhaitent travailler dans ce secteur et qui ne demande aucun prérequis.

Le titulaire du CAP AEPE est un professionnel de l'accueil et de la garde des enfants de moins de 6 ans. Soucieux de répondre à leurs besoins fondamentaux, il réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Il assure également l'entretien des locaux et des équipements.

Avec un CAP AEPE, vous pouvez notamment devenir ATSEM dans les écoles maternelles, auxiliaire petite enfance dans les crèches, agent d'animation dans les centres de vacances, ou assistant maternel à domicile.

Le programme du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance est élaboré par l'Education Nationale en relation avec les acteurs de la petite enfance. Il est adapté aux nombreux modes de garde d'enfant (garde à domicile, assistante maternelle, crèche,...). Son volet "professionnel", est parfaitement adapté aux nouveaux besoins des employeurs.

Vous aborderez les thématiques soins, hygiène, alimentation et sécurité de l'enfant ainsi que l'éveil de l'enfant, le développement de l'enfant et le relationnel avec la famille.

Vous serez également amené à réfléchir sur le rôle de l'accompagnant dans les apprentissages de l'enfant.

L'objectif des programmes est de vous donner un socle de connaissances et de savoirs communs aux métiers de la petite enfance. Vous aurez, à l'issue de la formation un bagage théorique pour accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages, prendre soin de l'enfant et l'accompagner dans ses activités quotidiennes, inscrire votre action dans le réseau des relations enfants-parents-professionnels de la petite enfance.



Des enseignements généraux viennent également compléter la formation : Français, Histoire géographie, EMC, Maths, Sciences Physiques et Chimiques, EPS, ainsi que l'anglais.

Durant votre formation, vous effectuerez 14 semaines de PFMP (périodes de formation en milieu professionnel = stages). Elles sont obligatoires pour valider la formation. Si les élèves sont accompagnés dans la recherche de stage par l'ensemble de l'équipe enseignante et éducative, ils doivent participer activement à la recherche des lieux de formations, écoles maternelles, crèches etc.

Le CAP AEPE a pour vocation l'insertion professionnelle directe. Une fois titulaire du diplôme, vous pourrez entrer dans le monde du travail.

Seul un petit nombre d'élèves, avec de très bons résultats a la possibilité de poursuivre vers un bac professionnel pour compléter la formation.